

**Annexe 2: Taxes**

Valable dès le  
1er janvier 2021  
V21 / 16.09.2020 / D

**1. Taxes de base pour les engins échangeables (EE)**

Dénomination EE ID Loc. journalière	Migros A/N AN CHF 0.0074	Migros B/N BN CHF 0.0093	Migros C/N CN CHF 0.0116	Migros D/N DN CHF 0.0172
				
Dénomination EE ID Loc. journalière	Migros E/N EN CHF 0.0120	Migros H H CHF 0.0071	Migros U U CHF 0.0108	
				
Dénomination EE ID Loc. journalière	Palette échangeable EUR Pal CHF 0.35 (par Pal)	Palette 2m 2mPal CHF 0.0690		
				
Dénomination EE ID Loc. journalière	Palette en plastique P1-01 P1-01 (grise) CHF 0.0966	Palette en plastique P2-01 P2-01 CHF 0.0575	Demi-palette en plastique 1/2KN-Pal CHF 0.0575	
				
Dénomination EE ID Loc. journalière	M-Tainer Tainer CHF 0.2951	Paroi d'affichage A-Wand CHF 0.0900	Palette tubulaire coudée R-PAL CHF 0.1500	
				
Dénomination EE ID Loc. journalière	Box à plier MaxiPac MaxiPac CHF 0.4100	Cadre à plier M-FALT CHF 0.2451	1/2 Migros-GK 1/2 Migros-GK CHF 0.3380	1/1 Migros-GK 1/1 Migros-GK CHF 0.6800
				
Dénomination EE ID Loc. journalière	JOWA K K CHF 0.0074	JOWA L L CHF 0.0093	JOWA M M CHF 0.0116	JOWA O O CHF 0.0125
				

### 2. Taxes administratives

La taxe administrative annuelle est de CHF 80.--. Elle est imputée une fois par an sur une facture mensuelle.

### 3. Taxes complémentaires

#### 3.1 Lavage

Les partenaires MTM ont la possibilité de commander des EE lavés. Les taxes sont à la charge du fournisseur et se montent à:

Pour les EE Migros de type A/N	CHF 0.15 / pièce
Pour les EE Migros de types B/N, C/N, E/N, U	CHF 0.25 / pièce
Pour les EE Migros de type P1-01	CHF 0.90 / pièce
Pour l'EE Migros de type MaxiPac	CHF 4.-- / pièce

Seuls les partenaires MTM disposant d'un **contrat de lavage** valable sont autorisés à retirer des EE lavés. Un tel contrat peut être signé avec le MTM.

#### 3.2 Tri

Le tri mécanique des palettes est imputé séparément. Tri normal : CHF 1.70 / «Hygiène» (visiblement clair) CHF 4.80 (disponibilité très limitée)

#### 3.3 Frais de transport

Les frais liés aux transports d'emballages vides des partenaires MTM sont à la charge de ces derniers.

#### 3.4 Planification d'achat en urgence

Les commandes d'EE après 07h00 pour le même jour ou le jour suivant sont soumises à une taxe. Chaque planification d'achat en urgence est facturée CHF 50.-- au partenaire MTM.

### 4. Conditions de paiement

Les taxes dues sont facturées mensuellement et doivent être réglées à 30 jours.